

**2010/2241 - Attribution d'une subvention de 12 000 € à l'Association « Collectif l'Original » pour l'organisation du "Street Day", le 5 avril 2010, manifestation gratuite dans le cadre du festival international de hip-hop du 31 mars au 5 avril 2010 – Approbation d'une convention mixte** (Direction de la Communication Externe) (BMO du 22/02/2010, p. 0443)

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, rapporteur : Monsieur le Maire, ce rapport concerne l'Association « Collectif l'Original » et l'organisation du « Street Day » le 5 avril 2010. Même si cela ne donne pas lieu à discussion, je voudrais souligner que cet événement est inédit, c'est un événement de promotion et de défense de cultures urbaines auquel je suis personnellement très attachée car je crois que Lyon est une vraie pépinière de talents sur un certain nombre de disciplines, comme le deejaying, la breakdance ou le beat box. Les Pockemon Crew que nous connaissons bien, ne sont que la partie émergée de cet iceberg extrêmement riche. Il était grand temps, c'est à la fois de l'événementiel et de la politique jeunesse, de faire confiance aux innombrables jeunes justement qui pratiquent cette culture. Donc, je vous invite à venir le 5 avril prochain admirer avec moi, tout ce que notre ville sait faire en matière de culture urbaine.

M. LE MAIRE : Merci bien Madame Vallaud-Belkacem, et vous savez que nous faisons toujours confiance à la jeunesse !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)